

**Arrêté préfectoral n° DDT - 69-2023-05-30-00005 du 30 mai 2023 relatif à la délimitation de zones de présence d'un risque de mэрule sur la commune de Lyon**

La Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,  
Préfète de la Zone de défense et de sécurité sud-est,  
Préfète du Rhône,  
Officier de la Légion d'honneur,  
Commandeur de l'ordre national du Mérite,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment ses articles L126-5, L126-23, L126-25, L131-3 et L271-4,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Lyon en date du 7 juillet 2022 proposant de délimiter plusieurs zones de présence d'un risque de mэрule sur la commune de Lyon,

VU le rapport d'expertise du 11 décembre 2014 du laboratoire Forêt, Cellulose, Bois-construction, Ameublement confirmant la présence de mэрule rue Baraban à Lyon 3ème ,

VU le rapport du 19 décembre 2014 de la société Gaty confirmant la présence de mэрule dans un immeuble d'habitation grande rue de la Croix Rousse à Lyon 4ème ,

VU les rapports d'analyses du laboratoire Eurofins Expertises Environnementales confirmant la présence partielle de mэрule dans certains immeubles d'habitation, situés rues :

- Saint-Cyr à Lyon 9ème, rapport du 22 décembre 2014 ,
- Chariot d'Or à Lyon 4ème, rapport du 10 février 2015,
- Ferdinand Buisson à Lyon 3ème, rapport du 16 février 2016.

VU le rapport d'analyse du 29 août 2016 du cabinet MARTINET confirmant la présence de mэрule route de Vienne à Lyon 7ème ,

VU le rapport d'état parasitaire du 16 octobre 2016 de la société JB DIAGNOSTICS confirmant la présence de mэрule dans un immeuble d'habitation rue du Mail à Lyon 4ème ,

VU les rapports d'analyses de la Station d'Etudes Mycologiques des Hautes Vosges confirmant la présence de mэрule dans certains immeubles d'habitation, situés :

- Cours Bayard à Lyon 2ème ; rapport du 3 novembre 2016,
- Rue de Condé à Lyon 2ème ; rapport du 6 février 2019,
- Place de Notre Dame sur l'île Barbe à Lyon 9ème ; rapport du 11 avril 2019,
- Rue Molière à Lyon 6ème ; rapport du 7 février 2020,
- Passage Richan à Lyon 4ème ; rapport du 20 avril 2020,
- Rue Burdeau à Lyon 1<sup>er</sup> ; rapport du 9 mars 2021,
- Rue Bodin à Lyon 1<sup>er</sup> ; rapport du 7 juin 2021.

VU les rapports d'état parasitaire de la société DIAGNOSTICS VEROONE confirmant la présence de mэрule dans certains immeubles d'habitation, situés rues :

- Laurencin à Lyon 2ème, rapport du 21 février 2017,
- Grande rue de la Croix-Rousse à Lyon 4ème, rapport du 18 octobre 2018.

VU les rapports d'expertise du cabinet MARTINET confirmant la présence de mэрule dans certains immeubles d'habitation, situés :

- Rue Dauphiné à Lyon 3ème, rapport du 31 mars 2017,
- Rue Josephin Souliary à Lyon 4ème, rapport du 21 mars 2018,
- Rue Félix Faure à Lyon 3ème, rapport du 15 novembre 2019,
- Quai Saint-Vincent à Lyon 1<sup>er</sup>, rapport du 18 mai 2020.

VU le compte-rendu de visite du 24 janvier 2017 et le procès-verbal de constatation du 27 octobre 2017 de Mme Diana SEPULVEDA, ingénieure territoriale assermentée au service santé-environnement de la Ville de Lyon, confirmant la présence de mэрule dans un immeuble d'habitation rue Clos Suiphon à Lyon 3ème ,

VU les rapports d'état parasitaire du cabinet AGENDA DIAGNOSTICS confirmant la présence de mэрule dans certains immeubles d'habitation, situés :

- Rue Cuvier à Lyon 6ème ; rapport du 5 mars 2019
- Rue Valentin Couturier à Lyon 4ème ; rapport du 07 juin 2021

VU le rapport de constat de l'état parasitaire dans les immeubles bâtis et non bâtis et sur les ouvrages du 03 février 2021 de la société SOCOBAT Expertises confirmant la présence de mэрule rue Franklin à Lyon 2ème,

**CONSIDÉRANT** que la présence de mэрule est confirmée dans plusieurs immeubles de la ville de Lyon, distants les uns des autres ,

**CONSIDÉRANT** que la mэрule est un champignon lignivore, se développant en excès d'humidité, capable de transporter de l'eau et de s'étendre dans des bâtiments contigus .

**CONSIDÉRANT** que la densité urbaine est forte à Lyon ,

## **ARRÊTE**

**Article 1 :** Les zones de présence d'un risque de mэрule, indiquées sur les plans annexés, sont les suivantes :

- Lyon 1er- zone 1, délimitée par la rue Saint-Benoit, le quai Saint-Vincent et le passage Gonin ;
- Lyon 1er- zone 2, délimitée par les rues Burdeau et du jardin des plantes ;
- Lyon 1er- zone 3, délimitée par les rues Mottet de Gérando, Grognard et Bodin ;
- Lyon 2ème- zone 1, délimitée par les rues Laurencin, des Remparts d'Ainay, de la Charité et le quai Dr. Gailleton ;
- Lyon 2ème- zone 2, délimitée par les rues Smith et Casimir Périer et les cours Bayard et Charlemagne ;
- Lyon 2ème- zone 3, délimitée par les rues de Condé, de Castries, d'Enghien et la rue Vaubecour ;
- Lyon 2ème- zone 4, délimitée par les rues Franklin, des Remparts d'Ainay, de la Charité et du quai du docteur Gailleton ;
- Lyon 3ème- zone 1, délimitée par les rues Baraban, Antoine Charial, Etienne Richerand et la rue Paul Bert ;
- Lyon 3ème- zone 2, délimitée par les rues Ferdinand Buisson, Bonnand et l'avenue du Château ;
- Lyon 3ème- zone 3, délimitée par les rues Verlet Hanus, Clos Suiphon, Paul Bert et la rue Duguesclin ;
- Lyon 3ème- zone 4, délimitée par les rues du Dauphiné, Docteur Vaillant, Villebois-Mareuil et l'impasse Lacombe ;
- Lyon 3ème- zone 5, délimitée par les rues Turbil, Paul Bert, Meynis et par l'avenue Félix Faure ;
- Lyon 4ème- zone 1, délimitée par les rues du Chariot d'Or, de Nuits, Durmont d'Urville et la rue de Belfort ;

- Lyon 4ème- zone 2, délimitée par les rues du Mail, Pailleron et la Grande rue de la Croix-Rousse ;
- Lyon 4ème- zone 3, délimitée par les rues Dumenge, du Pavillon, d'Austerlitz et la rue du Mail ;
- Lyon 4ème- zone 4, délimitée par la rue Josephin Souлары de part et d'autre du passage des Gloriettes ;
- Lyon 4ème- zone 5, délimitée par les passages Richan et Claude-Louis Perret, la Grande rue de la Croix-Rousse et la rue de Belfort ;
- Lyon 4ème- zone 6, délimitée par les rues Valentin Couturier et Duivard ;
- Lyon 6ème- zone 1, délimitée par les rues Cuvier, Masséna, et la rue Bossuet ;
- Lyon 6ème- zone 2, délimitée par les rues Fénelon, Pierre Corneille, Molière et le cours Lafayette ;
- Lyon 7ème- zone 1, délimitée par les rues Faidherbe, du Général de Miribel et la route de Vienne ;
- Lyon 9ème- zone 1, délimitée par la rue de Saint-Cyr et la rue Antonin Laborde ;
- Lyon 9ème- zone 2, délimitée par la place de Notre Dame, l'impasse de Saint Loup et le chemin du Bas Port.

**Article 2 :**

En cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti situé dans l'une des zones délimitées en article 1, le vendeur doit fournir une information sur la présence d'un risque de mэрule.

Ce dispositif d'information est annexé à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente.

**Article 3 :**

L'arrêté n°69-2021-03-22-0018 du 22 mars 2021 portant sur la délimitation de zones de présence d'un risque de mэрule sur la commune de Lyon est abrogé.

**Article 4 :**

Le directeur départemental des territoires et le Maire de la commune de Lyon sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le 30/05/2023  
 Pour le préfète et par déléгation,  
 Le Directeur départemental  
 Jacques BANDERIER

**Délais et voies de recours :**

Conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, devant le tribunal administratif de Lyon (184, rue Duguesclin – 69 433 Lyon Cedex 03, ou sur l'application [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)). Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Préfet du Rhône. Cette démarche interrompt le délai de recours contentieux, ce dernier devant être introduit dans le délai de deux mois suivant une décision implicite ou explicite de l'autorité compétente (le silence de l'administration pendant un délai de deux mois valant décision implicite de rejet).



## ZONE DE PRÉSENCE D'UN RISQUE DE MÉRULE

LYON 1er - Zone 1



### Numéros et rues concernés :

Quai Saint-Vincent :  
32-32bis-33-34-35-36

Rue Saint-Benoît :  
1-3



Sources des données : Ville de Lyon - Autorisation de diffusion : Libre - Reproductions : Libre

Direction départementale des Territoires du Rhône - 115 rue Garibaldi - CS 22862 - 69401 Lyon cedex 03



## ZONE DE PRÉSENCE D'UN RISQUE DE MÉRULE

LYON 1er - Zone 2



### Numéros et rues concernés :

Rue Burdeau :  
2-4-6-8-10

Rue du Jardin des Plantes :  
1-3-5-7



Sources des données : Ville de Lyon - Autorisation de diffusion : Libre - Reproductions : Libre

Direction départementale des Territoires du Rhône - 115 rue Garibaldi - CS 22862 - 69401 Lyon cedex 03



## ZONE DE PRÉSENCE D'UN RISQUE DE MÉRULE

LYON 1er - Zone 3



Numéros et rues concernés :

Rue Mottet de Gérando :  
3-5-7

Rue Grognerd :  
5

Rue Bodin :  
2-4-6-8

## ZONE DE PRÉSENCE D'UN RISQUE DE MÉRULE

LYON 2ème - Zone 1



Numéros et rues concernés :

Rue Laurencin :  
2-4-6-8-10-12-14-16

Quai Dr. Gailleton :  
29-30

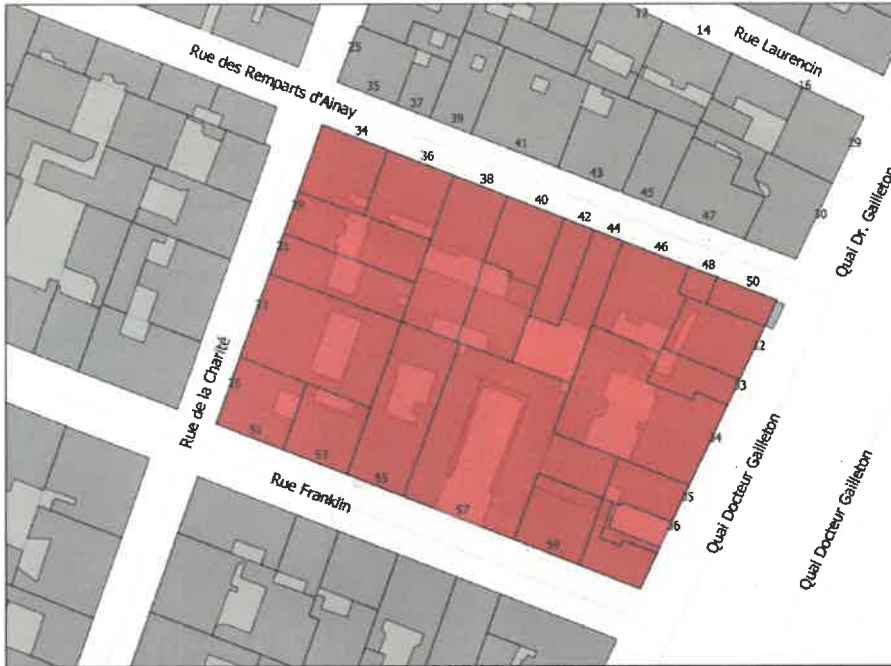
Rue des Remparts d'Ainay :  
35-37-39-41-43-45-47-49

Rue de la Charité :  
21-23-25



**ZONE DE PRÉSENCE D'UN RISQUE DE MÉRULE**

LYON 2ème - Zone 4



Numéros et rues concernés :

Rue Franklin :  
51-53-55-57-59

Rue des Remparts d'Ainay :  
34-36-38-40-42-44-46-48-50

Rue de la Charité :  
29-31-33-35

Quai du docteur Gailleton :  
32-33-34-35-36

**ZONE DE PRÉSENCE D'UN RISQUE DE MÉRULE**

LYON 3ème - Zone 1



Numéros et rues concernés :

Rue Baraban :  
112-118-122-124-126-128 -130-132

Rue Antoine Charial :  
40-42-50-54

Rue Étienne Richerand :  
75-77-77b-79-81-81b-83

Rue Paul Bert :  
241-241b-243-245-247-249-251-253

Impasse de l'Ordre





## ZONE DE PRÉSENCE D'UN RISQUE DE MÉRULE

LYON 3ème - Zone 2



Numéros et rues concernés :

Rue Ferdinand Buisson :  
21-23-25-27-29-31-33-35-37-37b

Rue Bonnard :  
53-53b-55-57

Avenue du Château :  
28-28b-30-32-34-36-38



Direction de l'Écologie Urbaine  
Service Santé Environnement  
Section Xylophages-Ignivores

Source des données : Ville de Lyon - Autorisation de diffusion : Libre - Reproduction : Libre

Direction Départementale des Territoires du Rhône - 165 rue Garibaldi - CS 13862 - 69401 Lyon cedex 02



## ZONE DE PRÉSENCE D'UN RISQUE DE MÉRULE

LYON 3ème - Zone 3



Numéros et rues concernés :

Rue Verlet Hanus :  
16-18

Rue Clos Suiphon :  
18-20-20B-22-24-26-28

Rue Paul Bert :  
75-79

Rue Duguesclin :  
247-249-251-253-255-257-259-261



Direction de l'Écologie Urbaine  
Service Santé Environnement  
Section Xylophages-Ignivores

Source des données : Ville de Lyon - Autorisation de diffusion : Libre - Reproduction : Libre

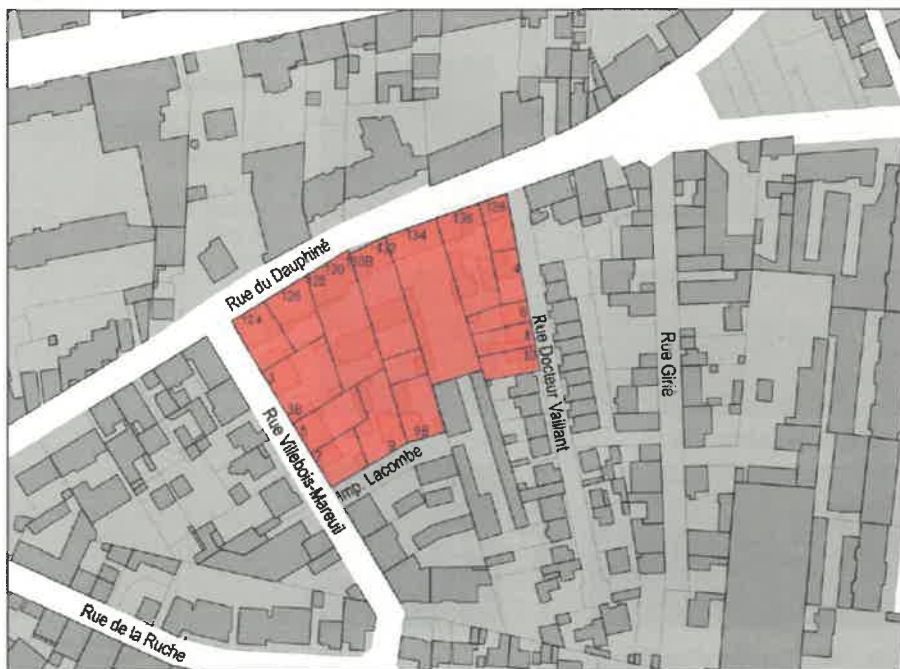
Direction Départementale des Territoires du Rhône - 165 rue Garibaldi - CS 13862 - 69401 Lyon cedex 02





## ZONE DE PRÉSENCE D'UN RISQUE DE MÉRULE

LYON 3ème - Zone 4



Numéros et rues concernés :

Rue du Dauphiné :  
124-126-128-130-130B-132-134-136-138

Rue Docteur vaillant :  
4-6-8-10

Impasse Lacombe :  
9-9B

Rue Villebois-Mareuil :  
3-3B-5-7



Direction de l'Écologie Urbaine  
Service Santé Environnement  
Section Xylophages-Ignivores



## ZONE DE PRÉSENCE D'UN RISQUE DE MÉRULE

LYON 3ème - Zone 5



Numéros et rues concernés :

Avenue Felix Faure :  
171-173-175-177-179-  
181-183-183b-185-187-  
187b-187t

Rue Meynis :  
2-4-6-6b-8

Rue Paul Bert :  
258-260-262-262b-264b-  
268-272-274-276-278-280-  
282

Rue Turbil :  
23-27-31-35-41-45-49-51



Direction de l'Écologie Urbaine  
Service Santé Environnement  
Section Xylophages-Ignivores



## ZONE DE PRÉSENCE D'UN RISQUE DE MÉRULE

LYON 4ème - Zone 1



Numéros et rues concernés :

Rue du Chariot d'Or :  
17-19-21-23

Rue de Nuits :  
8-10-14



Direction de l'Écologie Urbaine  
Service Santé Environnement  
Section Xylophages-Synifères

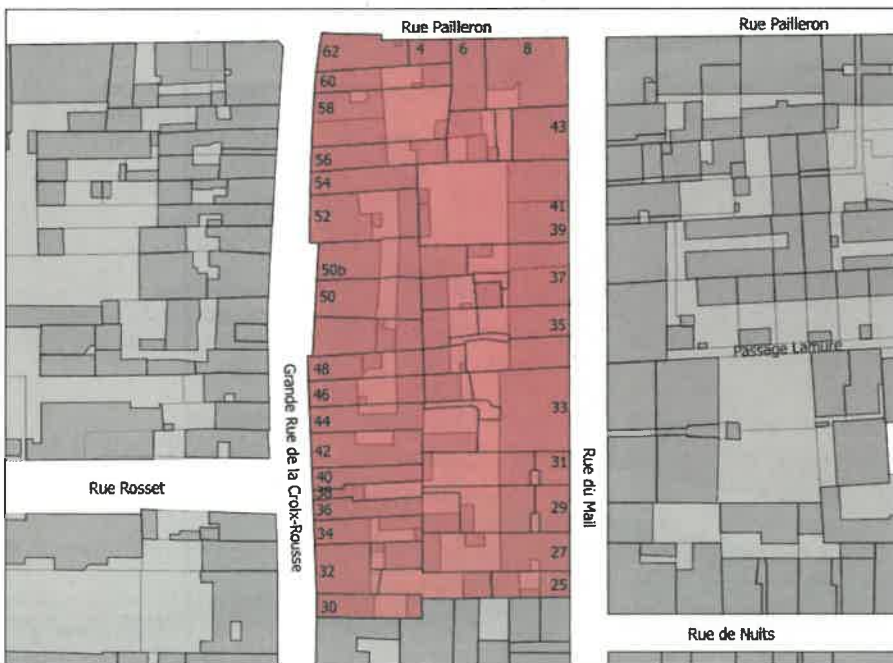
Sources des données : Ville de Lyon - Autorisation de diffusion : Libre - Reproduction : Libre  
Mise à jour : 14/03/2018 (mise à jour de l'année 2018) - 2018 (mise à jour de l'année 2018) - 2018 (mise à jour de l'année 2018) - 2018 (mise à jour de l'année 2018) - 2018 (mise à jour de l'année 2018)

Direction Départementale des Territoires du Rhône - 145 rue Garibaldi - CS 33862 - 69401 Lyon cedex 03



## ZONE DE PRÉSENCE D'UN RISQUE DE MÉRULE

LYON 4ème - Zone 2



Numéros et rues concernés :

Grande Rue de la Croix-Rousse :  
30-32-34-36-38-40-42-44-46-  
48-50-50b-52-54-56-58-60-62

Rue du Mail :  
25-27-29-33-35-37-39-41-43

Rue Pailleron :  
4-6-8



Direction de l'Écologie Urbaine  
Service Santé Environnement  
Section Xylophages-Synifères

Sources des données : Ville de Lyon - Autorisation de diffusion : Libre - Reproduction : Libre  
Mise à jour : 14/03/2018 (mise à jour de l'année 2018) - 2018 (mise à jour de l'année 2018) - 2018 (mise à jour de l'année 2018) - 2018 (mise à jour de l'année 2018)

Direction Départementale des Territoires du Rhône - 145 rue Garibaldi - CS 33862 - 69401 Lyon cedex 03



## ZONE DE PRÉSENCE D'UN RISQUE DE MÉRULE

LYON 4ème - Zone 3



Numéros et rues concernés :

Rue Dumenge :  
2-4-6

Rue du Pavillon :  
1-3-5-7-9

Rue d'Austerlitz :  
1-3

Rue du Mail :  
2-4-6-8



Direction de l'Écologie Urbaine  
Service Santé Environnement  
Section Xylophages-Insectes

Sources des données : Ville de Lyon - Autorisation de diffusion : Libre - Reproduction : Libre

Informations : Culture - DDP - 303 - 100 Rue Pasteur - 69637 LYON cedex 03

Direction Départementale des Territoires du Rhône - 163 rue Garibaldi - CS 33862 - 69401 Lyon cedex 03



## ZONE DE PRÉSENCE D'UN RISQUE DE MÉRULE

LYON 4ème - Zone 4



Numéros et rues concernés :

Rue Josephin Souliary :  
26-28-30-32-34-36-36b-38-38b-  
38t-38q-40

Passage de Gloriette :  
34



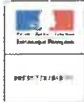
Direction de l'Écologie Urbaine  
Service Santé Environnement  
Section Xylophages-Insectes

Sources des données : Ville de Lyon - Autorisation de diffusion : Libre - Reproduction : Libre

Informations : Culture - DDP - 303

Direction Départementale des Territoires du Rhône - 163 rue Garibaldi - CS 33862 - 69401 Lyon cedex 03





## ZONE DE PRÉSENCE D'UN RISQUE DE MÉRULE

LYON 4ème - Zone 5



### Numéros et rues concernés :

Rue Belfort :  
51-53

Passage Claude Louis  
Perret :  
5-7-9-11-13-15

Grand Rue de la Croix-  
Rousse :  
90-92-96

Passage Richan :



## ZONE DE PRÉSENCE D'UN RISQUE DE MÉRULE

LYON 4ème - Zone 6



### Numéros et rues concernés :

Rue Valentin Couturier :  
10-12-14

Rue Duviard :  
30-32-34-36





## ZONE DE PRÉSENCE D'UN RISQUE DE MÉRULE

LYON 6ème - Zone 1



Numéros et rues concernés :

Rue Cuvier :  
137-141-143-145-147-149

Rue Masséna :  
60-62-64

Rue Bossuet :  
98-100-102-104-106



## ZONE DE PRÉSENCE D'UN RISQUE DE MÉRULE

LYON 6ème - Zone 2



Numéros et rues concernés :

Rue Fénelon :  
4

Rue Pierre Cornaille :  
60-62-64

Cours Lafayette :  
11-13-15

Rue Molière :  
55-57-59





## ZONE DE PRÉSENCE D'UN RISQUE DE MÉRULE

LYON 7ème - Zone 1



Numéros et rues concernés :

Rue Faidherbe :  
2-6

Rue du Général de Miribel :  
18-20-26-28-30-32

Route de Vienne :  
73-75-77-79-81-83-85-87-89-91



Direction de l'Écologie Urbaine  
Service Santé Environnement  
Section Xylophages-Épiphytes

Sources des données : Ville de Lyon - Autorisations de diffusion : Libre - Reproduction : Libre  
Mise à jour : 2017 - 15/11/2017 - 15/11/2017 - 15/11/2017

Direction Départementale des Territoires du Rhône - 163 rue Garibaldi - CS 21943 - 69601 Lyon cedex 03



## ZONE DE PRÉSENCE D'UN RISQUE DE MÉRULE

LYON 9ème - Zone 1



Numéros et rues concernés :

Rue de Saint-Cyr :  
202-102b-110-112-114b-116

Rue Antonin Laborde :  
27-27b-29

Impasse Louis Pasteur



Direction de l'Écologie Urbaine  
Service Santé Environnement  
Section Xylophages-Épiphytes

Sources des données : Ville de Lyon - Autorisations de diffusion : Libre - Reproduction : Libre  
Mise à jour : 2017 - 15/11/2017 - 15/11/2017 - 15/11/2017

Direction Départementale des Territoires du Rhône - 163 rue Garibaldi - CS 21943 - 69601 Lyon cedex 03





